

évaluation annuelle

Par **Capucine1456?**, le **31/01/2023** à **10:00**

Je suis clerc de notaire cadre dans une étude depuis 6 ans .j ai fait un burn out il y a 2 ans .je n' avais plus de vie privée, cadence infernale de travail au détriment de ma sante.j ai été arrêtée pendant plusieurs mois.depuis le notaire qui a l étude me fait signer des évaluations prétextant que je ne suis pas assez rentable qu il faut que je travaille plus .je suis très bien rémunéré grâce à mes compétences et mon ancienneté.. A la fin de 2022, les notaires associés se sont partagés les bénéfices et la hausse de l inflation arrivant,ils ont dû contracter un prêt pour renflouer les caisses .étant donné que je suis très bien payé,je soupçonne que les notaires actionnaires majoritaires souhaitent me licencier soit pour faute grave ou licenciement économique afin d embaucher un clerc qui sera moins rémunéré.mon supérieur qui est également actionnaire de l étude mais moindre que les deux autres m a défendu lors de l entretien mais ses paroles n ont pas été retranscrites sur l évaluation.Ce dernier m a fait signe discrètement de signer la fiche d évaluation malgré les mensonges et les reproches . injustifiés.Je n ai plus me défendre en exprimant oralement mon désaccord .depuis, les notaires majoritaires ne m adressent plus la parole . à plusieurs reprises, j ai demandé à mon supérieur hiérarchique (notaire minoritaire) si il avait des reproches à me faire? Il est tout à fait satisfait de mon travail.j ai évoqué lors de mon évaluation que je n ai jamais refusé un dossier et que si on me reprochait de ne pas assez travaillé, je n en étais pas responsable.depuis je vis un enfer , je ne dors plus , j ai peur que l étude me licencie .ils ont déjà exigé que je prenne d office les 15 jours de vacances restant jusqu en mai alors que je devais prendre une semaine en février et une semaine en mars .je crains que cette manœuvre soit faite afin de ne payer des congés.une de mes collègues a sa semaine de vacances en mars .je crains de leur part, une manœuvre pour me congédier au printemps.A cause de l inflation, l étude fait moins de profits.Cette dernière ayant battu des records les 2 dernières années.J ai omis de préciser qu on m a reproché oralement à la précédente évaluation d avoir été absente pour le burn out et le fait que je sois par la suite en congés maternité.Depuis, ma vie est un enfer, je déprime terriblement, de peur d être licenciée après mes vacances de février.je regrette d avoir signé mon évaluation mais on m a fait comprendre qu'il était préférable que je la signe .je vous remercie infiniment de me donner votre ressenti et surtout m indiquer ce que je dois faire .mon supérieur hiérarchique me dit que tout va bien.mais, je me demande s'il est sincère ?et me défendra ?étant minoritaire.le fait que les notaires ont dû contracter un prêt après avoir pris dans les bénéfices au détriment des employés et de la viabilité de l étude, est sans nul doute un aveu d une mauvaise gestion .Cela fait 3 ans que je ne suis pas augmentée et ces derniers ont indiqué à tout le personnel qu il n y aurait pas d augmentation ni prime jusqu'à nous donner la moitié des tickets bon d achat pour Noël qui ne leur coûte rien .merci infiniment pour votre réponse .mes angoisses sont grandissantes de jour en jour et ce n est pas le moment de tomber malade et de m arrêter, même si ils sont responsables de mon mal être .

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **31/01/2023** à **10:41**

Binvenue

Merci de revoir votre texte au regard des préconisations des CGU, que vous avez acceptées
...

Par **P.M.**, le **31/01/2023** à **11:56**

Bonjour,

Il est certain qu'il aurait mieux valu ne pas signer l'évaluation mais en soi cela ne serait pas suffisant pour constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement...

A l'avenir, je pense qu'il faudrait que vous soyez plus prudente pour ne rien signer contre votre gré et dès maintenant vous constituer des preuves d'un éventuel harcèlement moral en notant jour par jour tout évènement pouvant le constituer...